



CANADA

Débats du Sénat

3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 62

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**Les contraintes budgétaires dans
les collèges et universités**

**Les taux d'inscriptions des étudiants inuits
et des Premières nations**

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 2 novembre 2010

LE SÉNAT

Le mardi 2 novembre 2010

[Français]

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES, DANS
LES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, les données les plus récentes de l'Association des universités et collèges du Canada indiquent que les inscriptions à l'université ont augmenté de près de 4 p. 100, soit 32 000 étudiants à temps plein de plus cet automne qu'en 2009. Alors qu'un nombre croissant de jeunes empruntent le chemin de l'éducation postsecondaire, les universités et les collèges à travers le Canada font face à des contraintes monétaires et physiques grandissantes afin d'accueillir ces étudiants. Quoique je reconnaisse les investissements du gouvernement dans les infrastructures, les universités et les collèges canadiens manquent toujours de ressources à la fois financières, physiques et humaines.

Madame le leader, est-ce que votre gouvernement reconnaît les besoins opérationnels croissants des universités, et s'engage-t-il à soutenir davantage l'éducation postsecondaire dans son prochain budget?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) :
Honorables sénateurs, c'est ce que nous avons l'intention de faire. Le gouvernement a affecté 800 millions de dollars de plus à l'éducation postsecondaire dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, soit une augmentation de 40 p. 100 par rapport au montant fourni par le gouvernement précédent, qui avait réduit de 25 milliards de dollars les transferts aux provinces, notamment au titre du financement des étudiants. Dans le cadre du Programme canadien de subventions aux étudiants, nous avons mis à la disposition des étudiants des subventions qu'ils n'ont pas à rembourser. Cela se traduit par un accès accru et des dettes d'études moins élevées à rembourser à l'avenir. Nous fournissons 250 \$ par mois aux étudiants à faible revenu et 100 \$ par mois aux étudiants à revenu moyen. Près de 280 000 étudiants ont profité de cette mesure lors de la dernière année scolaire, soit 140 000 de plus que dans le cadre de l'ancien régime.

[Français]

LES TAUX D'INSCRIPTIONS DES ÉTUDIANTS INUITS
ET DES PREMIÈRES NATIONS

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, la population autochtone augmente six fois

plus rapidement que la population non autochtone. Malgré tout, elle demeure sous-représentée au sein des institutions postsecondaires en raison d'une absence de ressources financières.

Selon la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes, une des façons de contrer cette disproportion est d'éliminer les plafonds des hausses de financement du Programme d'aide aux étudiants postsecondaires et de veiller à ce que toutes les apprenantes et tous les apprenants autochtones et inuits admissibles reçoivent le financement nécessaire pour poursuivre des études postsecondaires.

Qu'est-ce que le gouvernement compte faire pour assurer une meilleure représentation des étudiants autochtones et inuits dans les universités et les collèges du Canada?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Je remercie le sénateur de sa question car elle me donne l'occasion de parler des mesures qui ont été prises par le gouvernement. Le gouvernement a démontré à maintes reprises qu'il est déterminé à améliorer l'éducation des Premières nations et qu'il travaille à ce dossier en partenariat avec les provinces, les territoires et les Premières nations.

Le ministre Duncan a annoncé que le gouvernement adoptera une nouvelle approche pour soutenir les étudiants de niveau postsecondaire inuits et des Premières nations. Il s'agira d'un programme efficace et responsable qui sera coordonné avec d'autres programmes fédéraux d'aide aux étudiants. Nous travaillerons de concert avec les organisations autochtones à mesure que nous progresserons.

Depuis 2006, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons investi approximativement 714 millions de dollars qui ont permis d'assurer l'achèvement de près de 100 projets touchant des écoles et de financer plus de 100 autres projets qui sont actuellement en cours.

Comme le sénateur le sait, le ministre Strahl et le ministre Prentice ont travaillé en étroite collaboration, tout comme le fait maintenant le ministre Duncan, avec les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick ainsi qu'avec les Premières nations dans le cadre d'initiatives visant à améliorer les résultats scolaires des étudiants.

Je suis contente qu'on m'ait posé la question, honorables sénateurs, car je crois que les gens comprennent mal et apprécient peu les efforts du gouvernement et la détermination avec laquelle il s'est engagé à améliorer les services d'éducation destinés aux peuples autochtones.